



ACUC RESCUE DIVER (Plongeur Sauveteur) Standards et Curriculum

Ref :acuc-st-ad Déc 2003

Préface

Le cours Rescue Diver (Plongeur Sauveteur) de l'ACUC est le troisième niveau obligatoire de l'échelon d'entraînement de l'ACUC. Ce cours peut être enseigné, évalué et certifié par tout Open Water Instr. (Instructeur en Eau Libre) de l'ACUC ou autre niveau plus élevé. Les principales caractéristiques de ce cours sont que les élèves l'ayant complété avec succès pourront déceler un problème et réagir en cas d'urgence. Il couvre aussi les Premiers Soins pertinents. Afin d'améliorer la sécurité, ce cours est le niveau minimal recommandé par l'ACUC.

Ceci étant un Standard de l'ACUC International, il est donc toujours sujet aux différentes législations nationales et locales. Dans les cas où il existe une législation différente de ce Standard, la Délégation de l'ACUC de ce pays ou de cette localité, s'il y en a une, doit demander par écrit au Bureau-Chef de l'ACUC (Canada ou Espagne) une **Dévi**ation de ce Standard afin de suivre la législation de l'endroit, en y joignant la documentation pertinente. Les **Déviations** requises, pour être valides, doivent apparaître à la fin de chaque Standard visé (point 12).

Dans les cas où la législation locale ou nationale est plus restrictive que les Standards de l'ACUC, cette législation a priorité. Par contre, si ce sont les Standards qui sont plus restrictifs, ce sont alors les Standards ont priorité puisque en les suivant, la législation locale sera de ce fait suivie.

Pour ce qui est des heures d'entraînement requises, il n'y a pas de spécifications car elles dépendent de plusieurs facteurs (nombre d'élèves, environnement de plongée, etc). Par contre, le nombre d'heures d'entraînement requis doit être suffisant à l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Dans les manuels et les documents de l'ACUC où un nombre d'heures est spécifié, ces nombres d'heures ne doivent être considérés que comme des recommandations.

1 Domaine du cours

Ce Standard spécifie les connaissances minimales à atteindre lors de l'entraînement pour le niveau Rescue Diver (Plongeur Sauveteur) de l'ACUC. Ce Standard s'applique uniquement à l'enseignement contractuel et à la certification en Plongée Récréative en Scaphandre Autonome.

2 Définitions

Pour les besoins de ce Standard et de tout autre standard référés sous st-acuc-xxx, les définitions suivantes s'appliquent. Veuillez toutefois noter que certains des termes apparaissant ci-après peuvent ne pas apparaître dans le présent standard.

- 2.1 **ACUC:** Entité offrant un système d'entraînement et de certification en Plongée en Scaphandre-Autonome (Plongée-bouteille, Plongée-scuba)
- 2.2 **Certification:** Confirmation que l'étudiant a complété et réussi un cours selon toutes exigences d'un standard tel qu'émis par l'ACUC.
- 2.3 **Compétences:** Ce qu'un plongeur peut faire une fois certifié.
- 2.4 **Connaissances théoriques :** Connaissances acquises hors de l'eau (classe, quai, etc)
- 2.5 **Cours de plongée sans certification:** Cours de plongée à l'air dans lequel les participants ne reçoivent pas la certification ACUC à la fin du cours : introduction à la plongée-bouteille, cours de mise à jour en plongée, cours de perfectionnement de la flottabilité, etc.
- 2.6 **Eau confinée :** Piscine avec une profondeur appropriée à l'activité ou plan d'eau offrant des conditions similaires (prof. maximale 6 m.)
- 2.7 **Eau froide:** Eau dont la température moyenne la plus élevée est de 10 C ou moins.
- 2.8 **Eau libre:** Plan d'eau significativement plus grand qu'une piscine de natation offrant les conditions typiques des plans d'eau de la région où l'entraînement aura lieu.
- 2.9 **Equipement de base:** Pièces d'équipement suivantes:

masque
palmes
tuba

2.10 Equipement de plongée : l'équipement de Plongée-Bouteille consiste en ce qui suit¹:

masque
palmes
tuba
bouteille
détendeur
source d'air alternative pouvant aller du simple détendeur auxiliaire (octopus) à un deuxième système avec une source d'air indépendante séparée
harnais à bouteille séparé ou intégré et un compensateur de flottabilité avec (si approprié), un système d'urgence de largage du dispositif de lestage
manomètre à pression submersible pour gérer la pression de la bouteille
dispositif pour mesurer le temps et la profondeur afin de se limiter aux temps de fond
sécuritaires
survêtement de plongée (si approprié)

2.11 Espaces confinés/environnements restraints: conditions de plongées empêchant toute remontée directe à la surface (cavernes, épaves, etc.)

2.12 Gaz respiré: mélange approprié d'oxygène et d'azote

2.13 Moniteur de plongée: un individu qualifié, approuvé par l'ACUC pour entraîner, évaluer et certifier des plongeurs.

2.14 Niveaux de connaissance:

Base: savoir comment...

Intermédiaire: savoir comment et pourquoi...

Avancé: savoir comment, pourquoi et également comment l'enseigner...

2.15 Plongée d'entraînement en eau libre: Entraînement sous la supervision d'un moniteur qualifié dans le but de donner aux élèves de l'expérience en eau libre. Les activités suivantes doivent en faire partie:

briefing
préparation à la plongée
vérifications pré-plongée
entrée à l'eau
procédures de descente
activités sous l'eau
procédures de remontée vers la surface
sortie de l'eau
debriefing
procédures post-plongée
enregistrement de la plongée

2.16 Pré-requis pour l'entraînement: Ce dont le plongeur a besoin et les conditions auxquelles il doit satisfaire avant de commencer le cours

2.17 SCUBA: Terme anglais courant même en milieu francophone signifiant l'équipement de Plongée Autonome. Ex: Plongée en Scuba , Plongée en Scaphandre Autonome

2.18 Spécialités hors de l'eau: Certaines spécialités dont les cours se donnent hors de l'eau Ex: Premiers Soins, Administration d'Oxygène, etc.

2.19 Techniques dans l'eau: connaissances enseignées dans l'eau (piscine, lac, océan)

¹ Nota: Certains environnements spécifiques peuvent nécessiter un équipement additionnel (boussole, couteau, lampe etc.)

- 2.20 Visibilité réduite:** Conditions de plongée de nuit ou lorsque la visibilité est moindre qu'une longueur de bras quelle qu'en soit la raison.

3 **Compétence d'un Rescue Diver (Plongeur Sauveteur) ACUC certifié en plongée récréative**

En plus des compétences d'un Advanced Diver (Plongeur Avancé) ACUC, un Rescue Diver (Plongeur Sauveteur) ACUC devra être entraîné pour acquérir assez de connaissance, d'habileté et d'expérience pour plonger et servir comme plongeur de sécurité en eau libre avec d'autres plongeurs de tous les niveaux. Les Rescue Divers (Plongeurs Sauveteurs) de l'ACUC doivent plonger selon les paramètres suivants:

- Plonger à une profondeur maximale de 40 mètres (130 pieds)
- Ne plonger que lorsqu'un support approprié est disponible en surface
- Plonger dans des conditions égales ou meilleures que celles de leur entraînement

S'ils sont accompagnés d'un Instructeur ACUC, les Rescue Divers (Plongeurs Sauveteurs) ACUC peuvent acquérir progressivement de l'expérience dépassant ces paramètres (autre la profondeur) et développer ainsi leur compétence en gestion de conditions de plongées sujettes à leur donner des qualifications plus élevées.

Lorsque de l'instruction additionnelle est requise, ceci ne peut être fait que par un Instructeur ACUC qualifié. Lorsqu'il s'agit uniquement d'acquérir plus d'expérience, la supervision peut être faite par un Dive-Master (Chef de Plongée) ACUC ou autre similaire.

4 **Pré-requis pour l'entraînement .**

Afin de se qualifier pour suivre un cours selon ce Standard, l'élève devra satisfaire aux exigences suivantes :

- 4.1 Age minimum:** 16 ans. Le consentement d'un parent ou d'un gardien légal est requis lorsque l'appliquant est un mineur selon la définition légale locale. A ce niveau, il n'existe pas de qualification dite «junior» pour les mineurs
- 4.2 Etat de santé:** les élèves doivent subir un examen médical approprié à la plongée récréative ou, si la législation locale où le cours se donne le permet, un questionnaire approprié. Dans ce cas, s'il y a un doute, l'élève doit être référé à un médecin. Si l'élève n'est pas examiné par un médecin, en le signant il devrait confirmer avoir reçu de l'Instructeur, lû et compris le formulaire d'information écrite se rapportant aux maladies et aux conditions physiques qui pourraient être un risque en plongée. Les élèves devront être informés de l'importance de subir régulièrement des examens médicaux appropriés.
- 4.2 Certification précédente:** Afin de pouvoir être admis au cours: Advanced Diver (Plongeur Avancé) ACUC ou similaire. Il doit avoir l'expérience d'au moins 12 heures de temps de fond (voir aussi les autres exigences de certification)

5 **Ratio d'élèves en entraînement**

Théorie (classe ou piscine): Sans limite.

Environnement confiné (eau): 10 élèves par Instructeur avec 4 élèves additionnels par Assistant-Instructor (Assistant-Instructeur) ou Divemaster (Chef de Plongée). Le maximum absolu est de 20 élèves.

Eau libre: 6 élèves par Instructeur avec 2 élèves additionnels par Assistant-Instructor (Assistant-Instructeur) ou Divemaster (Chef de Plongée). Le maximum absolu est 12 élèves nonobstant le nombre d'adjoints.

6 Informations lors de l'introduction

Les informations suivantes doivent être fournies aux élèves avant ou durant la première rencontre en classe.

pré-requis, voir le no 4,
limites de la qualification éventuelle
domaine du cours
procédures de cours
coûts, assurances et résultantes contractuelles selon les règlements nationaux
équipement obligatoire
exigences de la certification, voir le # 10
législations et obligations légales concernant la plongée récréative

7 Connaissances théoriques

Les élèves doivent déjà avoir les connaissances d'un Advanced Diver (Plongeur Avancé), plus:

- 7.1 **Communiquer:** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en:
 - Communications sous l'eau
 - Communications bateau/plongeur
- 7.2 **Aggressions par la faune marine:** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en:
 - Blessures par contact
 - Blessures par dards
 - Blessures par morsures
 - Choc
- 7.3 **Barotraumatisme des poumons et accident de décompression:** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en:
 - Surpression pulmonaire
 - Accident de décompression
 - Comment différencier les symptômes
- 7.4 **Noyade et techniques de réanimation:** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en:
 - Noyé cyanosé: teint bleu
 - Quasi-noyade: teint blafard
 - Réanimation cardio-pulmonaire
 - Complications de la respiration cardio-pulmonaire
 - Méthode de réanimation pulmonaire
 - Dégagement de voies respiratoires
 - Réanimation cardiaque : compression rythmée
- 7.5 **Stress et panique :** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en:
 - Incident et accident
 - Le stress
 - Sortes de stress
 - Physiologie du stress
 - Identification des symptômes du stress
 - Comment réagir
 - La panique
 - Signes de panique
 - Auto-sauvetage
 - Sauvetage d'autres personnes
 - Quoi faire pour diminuer les épisodes de panique
- 7.6 **Mal de mer et vertige**
- 7.7 **Problèmes d'équipement**
- 7.8 **Théorie du sauvetage:** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en:
 - Sauvetages sans aller à l'eau

- Sauvetage en nageant
- Approches de la victime
- Prises et dégagements
- Techniques de remorquage dans l'eau
- Remorquage en surface et respiration artificielle
- Positionner une victime inconsciente
- Sauvetage en profondeur: techniques de remontée
- Utilisation du compensateur de la victime
 - Avantages
 - Désavantages
- Utilisation du compensateur du sauveteur
 - Avantages
 - Désavantages
- Sortir la victime de l'eau

- 7.9 Techniques de base en recherche:** les élèves devront avoir des connaissances intermédiaires en recherches de victimes dans le cas suivants:
- Perdue en mer
 - Perdue sous la glace
 - Perdue dans une épave
 - Perdue dans une caverne
 - Plongeur enchevêtré dans un filet ou de la végétation
- 7.10 Courants, vagues et marées**

8 Contenu des connaissances techniques

- 8.1 Techniques en eau confinée:** En plus des techniques d'un Advanced Diver (Plongeur Avancé) qu'il connaissent déjà, les élèves devront pouvoir exécuter les techniques suivantes qu'il devront maîtriser en eau confinée avant de les exécuter en eau libre.
- Sauvetages sans aller à l'eau
 - Sauvetage en natation
 - Approches de la victime
 - Prises et dégagements
 - Prise par le cou
 - Prise par la taille
 - Prise par le poignet
 - Prise par le dos
 - Techniques de remorquage dans l'eau
 - Sans équipement
 - A l'aide de cordages
 - Par les épaules
 - Par les épaules et le menton
 - Par la tête
 - Par le bras
 - Avec l'équipement de base
 - Victime inconsciente, blessée, consciente et agitée, dans des vagues
 - Blessée, consciente et calme
 - Blessée, consciente et agitée
 - Avec l'équipement de plongée autonome
 - Victime inconsciente blessée, consciente et agitée, dans des vagues
 - Blessée, consciente et calme
 - Blessée, consciente et agitée
 - Remorquages en surface avec respiration artificielle
 - Position d'une victime inconsciente
 - Sauvetage en profondeur: Technique de remontée
 - Victime en manque d'air
 - Consciente et calme

- Consciente et agitée ou désorientée
- Victime à de l'air
 - Consciente mais ne peut pas remonter
 - Inconsciente
- Sauveteur utilisant son compensateur
- Méthodes d'intervention
 - En manque d'air
 - Avec de l'air
- Levers et transports
 - Frontal
 - Latéral
 - Arrière
 - Sur le dos (transport de pompier)
- Sortir la victime hors de l'eau
 - Sauveteur à proximité d'autres personnes
 - Sauveteur seul avec victime consciente
 - Sauveteur seul avec victime inconsciente
- Recherche par circonférences
- Recherche avec cordages

8.2 Techniques en eau libre: En plus des techniques connues par un Advanced Diver (Plongeur Avancé), les élèves devront pouvoir exécuter les techniques suivantes dans les conditions typiques de l'environnement local.

- Sauvetages sans aller à l'eau
- Sauvetage en natation
- Approches de la victime
- Techniques de remorquage dans l'eau
 - Avec l'équipement de base
 - A l'aide de cordages
 - Prise par les épaules
 - Prise par une épaule et le menton
 - Prise par la tête
 - Prise par le bras
 - Victime inconsciente blessée, consciente et agitée ou dans des vagues
 - Blessée, consciente et calme
 - Blessée, consciente et agitée
 - Avec l'équipement de plongée autonome
 - Victime inconsciente blessée, consciente et agitée ou dans des vagues
 - Blessée, consciente et calme
 - Blessée, consciente et agitée
- Positionner une victime inconsciente
- Sauvetage en profondeur: Technique de remontée
 - Victime en manque d'air
 - Consciente et calme
 - Consciente et agitée ou désorientée
 - Victime à de l'air
 - Consciente mais ne peut pas remonter
 - Inconsciente
 - Sauveteur utilisant son compensateur
 - Méthodes d'intervention
 - En manque d'air
 - Avec de l'air
 - Levers et transports
 - Frontal
 - Latéral
 - Arrière
 - Sur le dos (transport de pompier)
- Sortir la victime hors de l'eau

Sauveteur à proximité d'autres personnes
Sauveteur seul avec victime consciente
Sauveteur seul avec victime inconsciente
Recherche par circonférences
Recherche en traînant un cordage latéralement

9 Paramètres des pratiques d'entraînement

- 9.1 Toutes les techniques en eau confinée doivent être enseignées, directement supervisées et évaluées par un Instructeur ACUC qui devra être dans l'eau pour l'entité de chaque session et en contrôle direct des élèves pendant toute les sessions.
- 9.2 Avant la première plongée en eau libre, les élèves devront prouver ou démontrer à un Instructeur scuba leur habileté aquatique en accomplissant sans palmes, masque ,tuba ou autre aide de natation, les exercices suivants:
Nager sur une distance de 100 mètres
Exécuter 10 minutes de survie en nage sur place
- 9.3 Avant de participer aux plongées en eau libre, les élèves devront avoir démontré suffisamment de connaissances théoriques et techniques scuba en eau confinée pour pouvoir performer adéquatement en eau libre dans les conditions habituelles du site
- 9.4 La profondeur maximale ne devra pas dépasser 30 mètres / 100 pieds
- 9.5 Toutes les plongées devront se faire de jour dans un site permettant une remontée directe à la surface. De ce fait, ces plongées en eau libre ne devront jamais se faire dans des cavernes ou sous-glace.
- 9.6 Pour les plongées d'entraînement, les élèves devront porter l'équipement décrit dans la clause 2.10
- 9.7 Toutes les techniques en eau confinée doivent être enseignées, directement supervisées et évaluées par un Instructeur ACUC qui devra être dans l'eau pour l'entité de chaque session et en contrôle direct des élèves pendant toute les sessions.
- 9.8 Selon la clause 5, le nombre absolu d'élèves par Instructeur dans des conditions idéales de supervision et d'escorte est de 6. Le nombre maximal par assistant qualifié pour superviser et escorter est de 2. En aucun temps, un élève ne devra être dans ou sous l'eau sans supervision.
- 9.9 Avant la plongée, l'Instructeur devra préparer un "plan d'urgence". Dans les environs immédiats, il devra y avoir:
Une trousse adéquate de Premiers Soins
Une Unité d'Oxygène d'une capacité de 15 litres/min. pour au moins 20 minutes
Un système de communication adéquat pour alerter les Soins Médicaux d'Urgence
- 9.10 L'Instructeur devra annuler ou mettre fin à la plongée si les conditions environnementales ou l'état physique ou mental d'un l'élève le nécessite.
- 9.11 Un maximum de 3 plongées par jour sera permis.

10 Certification; exigences et évaluation

- 10.1 **Connaissances:** L'élève devra démontrer par l'**examen écrit² fourni par l'ACUC**, ses connaissances théoriques selon la clause 7 et sa connaissance des techniques selon la clause 8.
- 10.2 **Techniques de plongée:** L'élève devra démontrer de façon satisfaisante son habileté technique à un Instructeur ACUC selon la clause 8
- 10.3 **Temps minimal des plongées précédentes:** L'élève devra avoir un temps de fond total d'au moins 15 heures avant d'obtenir sa certification.

² Si pour quelque raison, l'élève ne peut pas faire l'examen écrit, le moniteur peut lui faire subir un examen oral basé sur le questionnaire de l'examen écrit, Si tel est le cas, le moniteur transposera les réponses sur le **feuillelet-réponse de l'ACUC**. Quel que soit le cas, **le test écrit de l'ACUC doit être complété** soit directement par l'élève ou indirectement par le moniteur qui y inscrira les réponses orales de l'élève.

S'ils le désirent, les Instructeurs peuvent offrir des tests additionnels aux élèves mais **les examens fournis par l'ACUC doivent être complétés.**

11 Plongées d'entraînement

Pour être certifiés, les élèves devront compléter au moins **deux plongées** d'entraînement en eau libre sous la supervision directe d'un Instructeur ACUC. Chacune de ces plongées de qualification devra être d'au moins 30 minutes. En eau froide, une plongée de 20 minutes suffira.

12 Déviations

Les déviations s'appliquent seulement au pays ou à la localité mentionnée.

Pays ou localité	Déviations concernant	Raison	Approbation de la déviation
Catalogne (Espagne)	Nombre minimal de plongées pour obtenir le certificat de "Buceador 1a"	DOGC 3326 Page 1915 de 13/02/2001, il est dit: le nombre minimal de plongées pour le certificat officiel équivalent au Rescue Diver ACUC est de 40	En Catalogne (Espagne) pour obtenir la certification ACUC Rescue Diver, les candidats doivent avoir 20 heures de temps de fond au lieu de 15